PROCÈS-VERBAL du CONSEIL DE FACULTÉ du 17 décembre 2020 sous la présidence du Doyen Anne Fauchon

Étaient présents Mme Anne Etienney; Mme Marie-Christine Autrand; Mme Nathalie Blanc; Mme Muriel Tapie-Grime; M. Yann-Arzel Durelle-Marc; Mme Anne Fauchon; M. Guilhem Julia; M. Antoine Pécoud; Mme Sandrine Seygnerole; Mme Despina Sinou; M. Franck Laffaille; M. Jean-Jacques Menuret; M. Emmanuel Giannesini; M. Jacques Maury de Saint Victor; M. Kacper Gruczka.

Le Conseil s'est déroulé, compte tenu de l'urgence des votes tenant à la crise entraînée par le blocus des examens, par échange de courriels.

L'ordre du jour est le suivant :

<u>Modifications des examens des Licences 1 AES, Droit et SocioPo, Licences 2</u> <u>AES et Droit</u>

Compte tenu du blocus des examens précités en présentiel prévus dans les gymnases du campus de Villetaneuse la semaine du 14 décembre, ceux-ci se tiendront la semaine du 11 janvier en distanciel.

En conséquence, pour les seules formations concernées, le calendrier universitaire est modifié ainsi : les cours du semestre impair démarrent la semaine du 18 janvier (et non plus celle du 11 janvier) avec pour effet que ce semestre est raccourci d'une semaine.

Vote favorable à l'unanimité, moins une voix.

L'ordre du jour est épuisé.

Le Doyen Anne Fauchon